

RAPPORT D'INCIDENT

Rapport d'accident ou de blessure :

- 1. Un rapport doit être rédigé si un enfant ou un parent se blesse chez vous.**
- 2. Dans le cas d'un enfant le parent doit signer le rapport d'incident.**
- 3. Vous devez conserver une copie au dossier de l'enfant.**
- 4. Vous devez nous faire parvenir le rapport d'incident (si vous le jugez opportun).**

Nom de la R.S.G. : _____

Nom de l'enfant : _____

Date à laquelle l'enfant s'est blessé : _____ Heure : _____

Communication avec le parent : Oui Non

Description de la blessure (vous pouvez également vous servir du dessin pour indiquer l'emplacement de la blessure) : Voir en annexe.

Comment l'enfant s'est-il blessé ?

Lieu de l'incident ? Extérieur Intérieur

Quels soins ont été administrés à l'enfant ?

Nom de la personne ayant administré les soins :

A-t-on pris des mesures additionnelles (ex. : envoi de l'enfant à l'hôpital, chez le médecin, chez lui) ? Non Oui lesquelles ?

Si l'enfant est demeuré au service de garde, quel fut par la suite son degré de participation aux activités ?

Autres commentaires :

Qui a été témoin de l'incident ?

Signature de la R.S.G.

Date

Signature du parent

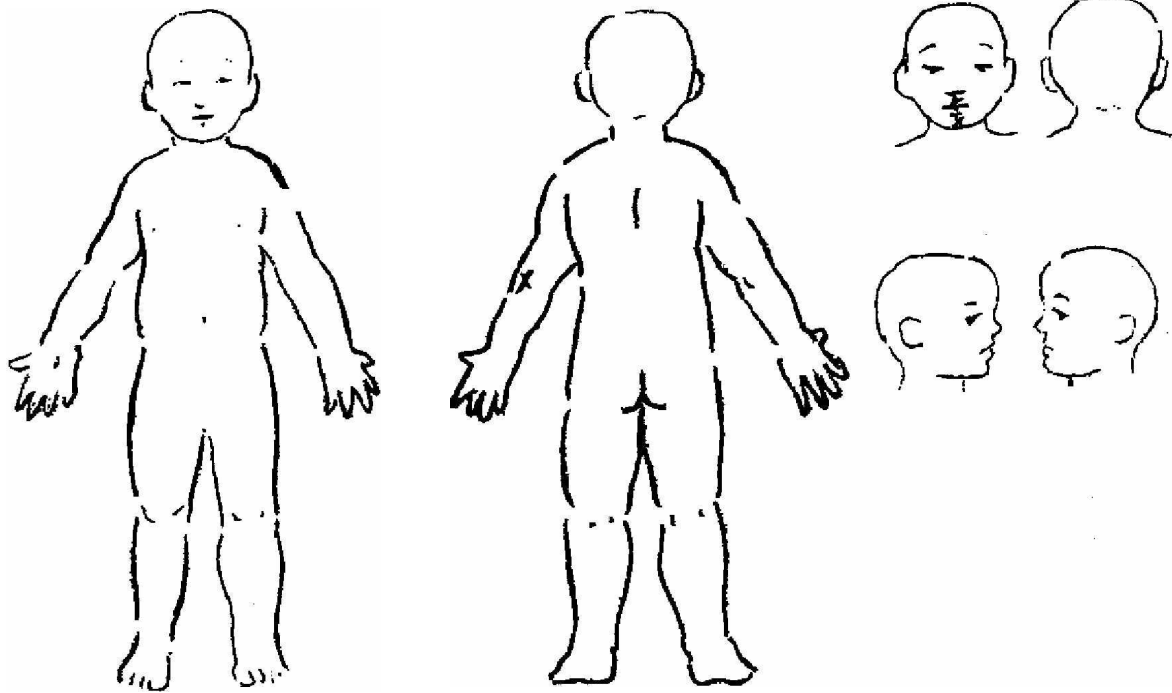
Date

Rapport d'incident

suite

Nom de l'enfant : _____

Date : _____



Indiquez par un "X" l'emplacement de la blessure